

Historique du site

Vers 1794, au lendemain de la Révolution, les biens d'une communauté religieuse sont saisis. Y figurent des terres en bord de Conie qui, cédées à la commune de Donnemain-Saint-Mamès, constituent les prés communaux. Ces terrains sont ensuite loués aux riverains pour la pratique du marâchage, la pâture du bétail ou la récolte du roseau, usages qui disparaîtront totalement à la fin des années 1970. Dès lors, les boisements supplantent peu à peu les roselières.



En 2002, dans le cadre de l'inventaire du patrimoine naturel des propriétés des collectivités, mené en partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir, le Conservatoire informe la municipalité de l'intérêt écologique des prés communaux et des moyens de les gérer et de les valoriser à des fins pédagogiques. Très sensible à la préservation de son patrimoine naturel, la commune signe en 2004 une convention, pour 15 ans, afin de permettre au Conservatoire de gérer 14 hectares de ces prés communaux. Le site naturel ainsi préservé est appelé "les Marais".

Eure-et-Loir
CONSEIL GÉNÉRAL

Compte-tenu de l'intérêt écologique et pédagogique du site, le Conseil général a participé au financement des études et aux aménagements réalisés pour l'ouverture au public, au titre de la taxe départementale des espaces naturels sensibles.

Charte départementale pour l'aménagement durable

Ce patrimoine naturel est notre héritage. Aidez-nous à le préserver !



Un conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Ses axes de travail :

- la connaissance des espèces et des milieux,
 - la préservation par la maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion),
 - la gestion des sites maîtrisés,
 - l'information, l'animation et l'ouverture des sites au public.
- Il gère des milieux aussi variés que des pelouses, prairies, marais, étangs, tourbières, milieux ligériens ou souterrains...

Il est membre de la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels de France.



Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émanation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté. Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche "Conservatoire" doit pouvoir s'appuyer sur une large soutien populaire.

Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels.

Pour avoir des informations sur le site ou pour connaître le programme des visites guidées proposées, contactez l'antenne Eure-et-Loir/Loiret du Conservatoire au 02 38 59 97 13

Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Association agréée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire et par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports
30, rue de la Bretonnerie - 45000 ORLEANS
Tél. : 02 38 77 02 72 - Fax : 02 38 77 02 08
Mél. : siege.orleans@conservatoire-espacesnaturels-centre.org
<http://cahiersnaturalistes.free.fr/cpnrc/>

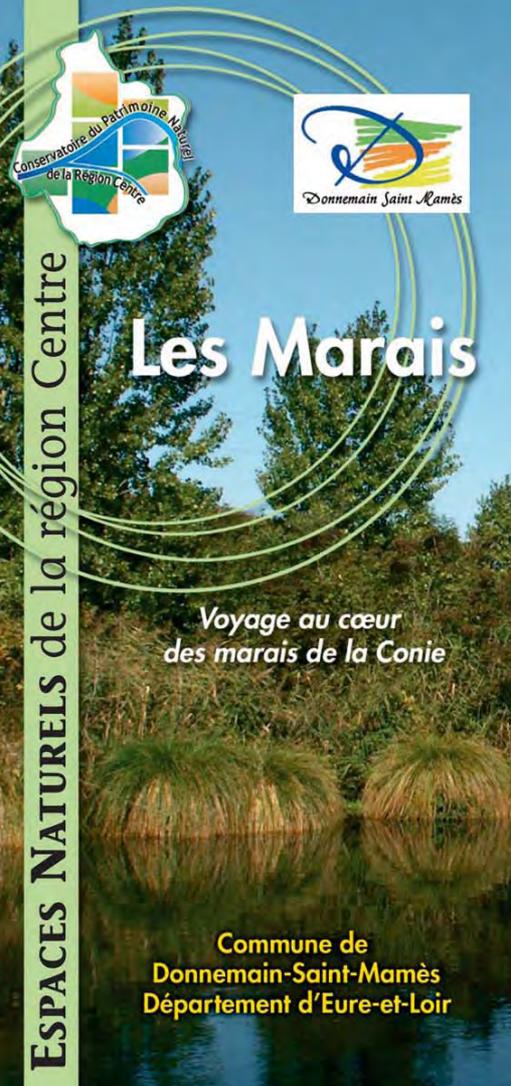
Mairie de Donnemain-Saint-Mamès

Communauté de Communes des Plaines et des Vallées Dunoises
Place de la Mairie - 28200 Donnemain-Saint-Mamès
Tél. / Fax : 02 37 45 14 02 - <http://www.donnemain.com/>

Document réalisé avec le soutien de :



ESPACES NATURELS de la région Centre



Les Marais

Voyage au cœur des marais de la Conie

**Commune de Donnemain-Saint-Mamès
Département d'Eure-et-Loir**

Situation des "Marais"

Le site se localise sur la commune de Donnemain-Saint-Mamès, à 5 km au nord est de la ville de Châteaudun. Il s'étend en fond de vallon de la "basse-Conie", au lieu-dit des Marais, en rive droite, et de Beaulieu, en rive gauche, juste en amont de la confluence avec le Loir.



Les Marais délimitent un ensemble de milieux spécifiques aux zones humides, en régression en France et en Europe.

La rareté de ces milieux se conjugue à une originalité de la faune et de la flore mais aussi à une singularité paysagère dans l'environnement cultivé de la plaine de Beauce.



Pour en savoir plus sur le site naturel et ses richesses, rendez-vous dans l'observatoire ou au lavoir, où des panneaux d'interprétation sont à votre disposition.

ESPACE NATUREL SENSIBLE

- 14 hectares répartis sur les deux rives de la Conie, propriété de la commune de Donnemain-Saint-Mamès.
- Gestion confiée au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, chargé d'assurer la protection et la valorisation.
- Projet soutenu par le Conseil général d'Eure-et-Loir dans le cadre de sa politique "espaces naturels sensibles".

Les Marais sous tous les angles

Depuis le chemin qui relie Dheury à la ferme du Goulet et longe les Marais, on découvre une ligne de frênes, de saules et de peupliers dominant une frange de végétation dense, alternant massifs arbustifs et roselière haute.



Depuis l'observatoire, on s'immerge dans un univers sauvage, noyé par les différents étages de végétation : au centre du site, la rivière est bordée d'une première ligne de touradons de carex, interface entre eau et terre, suivie d'une ceinture de roselière interrompue par des massifs d'arbustes où pousse la Viorne obier, dont les fleurs blanches en mai deviennent corymbes de fruits rouges en été. En arrière plan, les peupliers, tremblants, s'élançant vers le ciel. Dans la partie aval, les aulnes atteignent la rivière, étendant leurs branches au-dessus des eaux. Sous leur ombrage, les frondes vert clair des Fougères des marais tapissent le sol.

Un rôle important dans l'épuration de l'eau

Les plantes des roselières ont des capacités d'épuration reconnues. Elles fixent les nitrates, les phosphates, ainsi que les particules en suspension, présents dans l'eau. L'épuration des eaux usées par lagunage naturel ou filtres plantés de roseaux est une application pratique de ces propriétés.

*Hélophyte : qui pousse les pieds dans l'eau ou dans la vase et la tige et les feuilles à l'air.



La roselière, milieu de transition...

La roselière, interface entre eau et terre...
La roselière est ici constituée d'un ensemble de Roseaux communs appelés aussi phragmites. Cette plante héliophyte* par excellence, tolère tous les types de sols inondés, tant qu'ils ne sont ni trop acides ni trop ombragés et supporte les variations du niveau d'eau. Les sols riches en éléments nutritifs sont ceux où elle se développe le mieux.

... et stade végétal intermédiaire
Sans intervention humaine, la végétation et donc la matière organique s'accumulent au sol. Ceci entraîne une surélévation du sol et son assèchement : c'est le phénomène d'atterrissement. Les pieds trop au sec, la roselière finit par laisser la place à d'autres groupements végétaux qui, eux-mêmes, sont à terme supplantés par le boisement.

La surface de roselières, estimée en France en 2005, est de 30 000 hectares, un chiffre en baisse. Leur régression est liée à celle, généralisée, des zones humides. Mais elles sont plus particulièrement victimes d'abandon, d'enrichissement, d'assèchement ou encore d'une exploitation drastique ou d'une gestion inadaptée.

3725 / Conception & réalisation BDC PubliCité - 02 38 22 02 00 - Illustrations : J. Confarier - Photos : CPNRC - P. Cury, J.-P. Bombardel, S. Gressette, I. Croissant, B. Allard, A. Havelier, J.-M. Serey, F. Boulier, C.A.M. Livron, Remerciements à Ph. Dupuy pour sa participation.

Les Marais, oasis de nature...

La pente faible de la rivière Conie a favorisé le dépôt de matières fines auxquelles se mêlent les débris d'une végétation luxuriante.

D'une saison à l'autre, ces débris se sont accumulés pour former une épaisse couche de tourbe alcaline.

Quand elle n'est pas saturée d'eau, la surface tourbeuse devient une excellente terre pour la culture des légumes.

Une population tirant directement ressources des marais s'est ainsi développée dans le val de la Conie à Donnemain, Moléans, Conie-Molitard.

Les habitants du secteur ne sont pas les seuls à avoir tiré profit de ces sols riches. En effet, une végétation bien particulière, typique des zones humides et des sols tourbeux, associée à une faune variée, s'y est installée.

Approche phytosociologique des Marais

Sur le site des Marais, douze habitats* naturels peuvent être distingués. Six habitats caractérisent des boisements et couvrent une surface de 11 hectares. Deux sont jugés d'intérêt majeur, il s'agit de la forêt de Saules blancs et des bois de frênes et d'aulnes des rivières à eaux lentes sur sols tourbeux. La roselière couvre une surface de 2 hectares.

* La phytosociologie étudie l'ensemble de la végétation en essayant d'établir les relations spatiales et temporelles qui lient les végétaux entre eux et avec leur milieu. Un type caractéristique d'association végétale est appelé "habitat". Suivant la fréquence de sa répartition, un habitat est banal ou d'intérêt majeur.



Patrimoine architectural classé : le hameau de Dheury

Entre lisière boisée du plateau et marais de la Conie, le hameau de Dheury conserve plusieurs habitations d'architecture traditionnelle remarquable. Gros œuvre en "rognons" de silex, haut des murs de façade enduits ou en pisé (mélange de terre argileuse et de paille), encadrements de baies en bois ou pierre de taille calcaire, puis en brique dès la première moitié du XIX^{ème}. La toiture est en rouche (roseau) et repose sur une charpente légère. L'existence de ces habitations témoigne d'une capacité à utiliser les matériaux locaux. Le hameau de Dheury est depuis 1988 un site inscrit (loi du 2 mai 1930), un site pittoresque dont la préservation revêt un caractère d'intérêt général.

LEGENDE

LES MILIEUX

- Roselières (à phragmites)
- Touradons de carex
- Boisements
- Prairies
- Terrain de jeux

PROMENADES ET INTERPRÉTATIONS

- Balade autour du site des Marais
- Chemins de randonnée
- Plate-forme et interprétation
- Interprétation du travail
- Possibilité de stationnement
- Routes

Frêne

Saule blanc



Avis aux amateurs !
Si bien des connaissances ont été acquises sur le site, elles restent cependant partielles et devront être complétées notamment en ce qui concerne les reptiles, les insectes, les araignées, les champignons...

Les feuilles caduques, arrondies et tronquées au sommet, disposées de façon alterne sur le rameau, n'apparaissent qu'en avril.

Des connaissances naturalistes

165 espèces végétales supérieures ont été identifiées sur les Marais, dont la Fougère (ou Théliptéris) des marais, protégée au niveau régional, le Cirse des maraîchers et le Cassis, considérés comme rares, et une vingtaine d'espèce de mousses, dont 4 rares en région Centre.

La faune ajoute à la richesse du site, avec 3 espèces d'odonates (libellules), 8 espèces de lépidoptères (papillons), 10 espèces d'orthoptères (sauterelles, criquets et grillons), 3 espèces de mollusques, 1 espèce de grenouille, 11 espèces de poissons, 65 espèces d'oiseaux, dont 12 vivant typiquement dans les roselières, 7 espèces de mammifères...

Connaître pour bien gérer

Le diagnostic écologique du site a montré que les roselières, bien que dégradées, présentent un intérêt avéré et un bon potentiel pour la conservation des oiseaux des marais. Devant la raréfaction de cet habitat en France, sa conservation est aujourd'hui prioritaire. Les préconisations de gestion consistent à rétablir les connexions entre les massifs de roseaux en coupant les arbres et arbustes. Le boisement, quant à lui, évolue librement sans intervention.

Un arbre, des eaux : l'Aulne glutineux

L'Aulne glutineux apprécie les sols gorgés d'eau des bords de la Conie. Il s'identifie en hiver à sa silhouette en large cône, à ses branches presque horizontales et à la couleur sombre de son écorce. Il fleurit à la fin de l'hiver et produit des chatons mauves couverts de pollen. Pollinisées par le vent, les fleurs femelles produisent en été une sorte de petite pomme de pin, la strobile.

La maladie de l'Aulne

Feuilles très petites, jaunissantes, tâches rouille à noirâtres à la base du tronc caractérisent une attaque de *Phytophthora alni*. Proche cousin du mildiou, ce champignon parasite de l'Aulne, apparu récemment, est responsable d'une très forte mortalité. Il se dissémine par l'eau des rivières mais aussi sous les crampons de nos bottes ou dans le bois malade évacué. En juillet 2005, un recensement de la maladie sur la Conie donne près de 60% d'arbres contaminés sur le secteur.

Qui suis-je ?

Ma fronde est constituée d'une tige longue (30 à 100 cm) et mince où s'insèrent des sortes de feuilles appelées "pennes". Ces pennes portent de nombreux lobes (pinnules) qui, chez moi, ne sont que très peu dentés. Je pousse en sous-bois ou dans des secteurs de hautes herbes, dans les milieux marécageux ou tourbeux, au bord des fossés ou des cours d'eau. Victime de la dégradation des zones humides, je suis en forte régression et donc protégée dans de nombreuses régions.

